



Téléphone : 03.28.26.12.27

Télécopie : 03.28.26.93.26

Mail : [mairie-uxem@wanadoo.fr](mailto:mairie-uxem@wanadoo.fr)

Site internet : uxem.fr

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

### COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2025

#### *I – Cadre général*

#### *II – La section de fonctionnement*

- 1. Dépenses*
- 2. Recettes*

#### *III – La section d'investissement*

- 1. Dépenses*
- 2. Recettes*

#### *IV – Indicateurs financiers 2024*

#### *V – Ratios*

#### *VI – Effectifs de la Collectivité*

## I – CADRE GENERAL

Le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion . L'article 242 de la loi de finances pour 2019 a institué une expérimentation du **compte financier unique (CFU)** qui s'est déroulée de l'exercice budgétaire 2021 à l'exercice budgétaire 2023. Cette expérimentation a fait l'objet d'un bilan remis par le Gouvernement au Parlement.

Sur la base des propositions du bilan final du Gouvernement remis au Parlement sur l'expérimentation du compte financier unique, l'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralise le CFU au plus tard au titre de l'exercice 2026 pour toutes les entités publiques locales.

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ;
- aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et ainsi de contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

## II – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1. Dépenses (Page 12)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2023	2024	Différence	Rappel BP 2023	Rappel BP 2024	Différence
Chapitre 011 - Charges à caractère général	371 465,21 €	452 405,84 €	+ 80 940,63 €	503 300,00 €	563 371,77 €	+ 60 071,77 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	414 322,41 €	488 485,94 €	+ 74 163,53 €	493 700,00 €	515 000,00 €	+ 21 300,00 €
Chapitre 014 - Atténuation de produits	371,00 €	383,00 €	+ 12,00 €	800,00 €	800,00 €	0 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	148 263,82 €	146 747,60 €	- 1 526,22 €	155 100,00 €	157 550,00 €	+ 2 450,00 €
Chapitre 66 - Charges financières	28 321,55 €	23 927,23 €	- 4 394,32 €	30 000,00 €	25 000,00 €	5 000,00 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	0 €	1 724,42 €	+ 1 724,42 €	300,00 €	2 000,00 €	+ 1 700,00 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	16 470,00 €	600,00 €	- 15 870,00 €			
Virement section d'Investissement				402 092,01 €	425 781,90 €	+ 23 689,89 €
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>979 213,99 €</b>	<b>1 114 274,03 €</b>	<b>+ 135 060,04 €</b>	<b>1 585 292,01 €</b>	<b>1 689 503,67 €</b>	<b>+ 104 211,66 €</b>

Les dépenses de la section de fonctionnement en 2024 s'élèvent à **1 114 274,03 €**, soit une **augmentation d'environ 14% par rapport à 2023** :

**Chapitre 011 (+ 22 %)** : Location d'un modulaire à l'Ecole Maternelle pour faire face à l'augmentation des effectifs en toute petite section à la rentrée de septembre, augmentation des frais d'assurance liés à l'installation des panneaux photovoltaïques à l'Ecole et du parc de jeux, diagnostic de sécurité routière, étude piste cyclable, création d'un fichier cimetière et recensement des concessions, frais de résiliation des copieurs Mairie et Ecoles (remboursés au compte 75888), colis des aînés.

**Chapitre 012 (+ 18 %)** : Remplacement aux services techniques suite à départ en retraite à mi-temps par un temps plein, paiement d'indemnités chômage, augmentation des charges sécurité sociale et prévoyance, 8% d'augmentation du service Incendie (2020 : 57 915,54 €, 2021 : 59 107,31 €, 2022 : 60 226,98 €, 2023 : 64 651,24 €, 2024 : 69 902,00 €). En revanche, baisse des indemnités des Elus.

## 2. Recettes (Page 13)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2023	2024	Différence	Rappel BP 2023	Rappel BP 2024	Différence
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	62 529,32 €	62 525,81 €	- 3,51 €	45 100,00 €	55 100,00 €	+ 10 000,00 €
Chapitre 73 – 731 Impôts et taxes – Fiscalité locale	1 008 384,06 €	1 045 221,04 €	+ 36 836,98 €	947 770,00 €	962 870,00 €	+ 15 100,00 €
Chapitre 74 - Dotations et participations	118 811,00 €	119 301,49 €	+ 490,49 €	86 500,00 €	76 500,00 €	10 000,00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	68 683,24 €	95 691,01 €	+ 27 007,77 €	49 500,00 €	500,00 €	+ 2 000,00 €
Chapitre 77 – Produits spécifiques (cessions)	16 470,00 €	600,00 €	- 15 870,00 €	0 €	0	0 €
Résultat reporté				456 422,01 €	543 533,67 €	+ 87 111,66 €
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>1 274 877,62 €</b>	<b>1 323 339,35</b>	<b>+ 48 461,73 €</b>	<b>1 585 292,01 €</b>	<b>1 689 503,67 €</b>	<b>+ 104 211,66 €</b>

**Chapitre 73 (+ 3 %)** : Augmentation des produits provenant des Impôts directs (+ 10 %) mais baisse des droits de mutation (- 26%)

**Chapitre 75 (+ 39 %)** : remboursement facture d'électricité et factures de résiliation copieurs

**Chapitre 77** : Vente terrain 23 résidence Les Bougainvillées

Les recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à **1 323 339,35 €** en 2024.

**La Commune présente un solde d'exécution positif en 2024 de 209 065,32 €.**

### **Rappel solde d'exécution (hors cessions) :**

- 2020 : + 250 300,37 €
- 2021 : + 299 895,41 €
- 2022 : + 311 026,48 €
- 2023 : + 279 193,63 €

### III – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### 1. Dépenses (Page 10)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2023	2024	RAPPEL BP 2024
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	191 627,65 €	197 083,17 €	198 200,00 €
Dépenses d'équipement	540 872,62 €	106 180,98 €	593 182,64 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>732 500,27 €</b>	<b>303 264,15 €</b>	<b>791 382,64 €</b>

Les dépenses d'équipement sont réparties de la manière suivante :

Répartition des dépenses d'équipement	Montant
« Filet de pont de singe » parc de jeux	1 092,04 €
Bancs publics + cendriers muraux	462,95 €
Bâtiment modulaire	6 840,00 €
Caméra Rond Point	5 400,00 €
Cellule de refroidissement Cantine	2 500,00 €
Clôture Parc de jeux	9 324,71 €
Création local extérieur cour de l'Ecole	4 512,00 €
Décorations Rond point	2 011,20 €
Droits d'accès logiciel Mairie	6 718,82 €
Eclairage LED Salle des Sports	22 756,80 €
Ecran portable Ecoles	348,00 €
Enseigne MSP	3 060,00 €
Fourniture et pose cloison cellule MSP	3 261,77 €
Lits Ecoles	6 321,01 €
Meuble de rangement Cantine	696,00 €
Mobilier Ecoles	2 005,30 €
Mobilier urbain	927,77 €
Ordinateur Médiathèque	734,32 €
Plans d'évacuation bâtiments	1 946,08 €
Réfection toiture Salle des Sports	14 431,80 €
Réfrigérateur Restaurant Scolaire	1 799,99 €
Remplacement Luminaire Rte de Ghyvelde	588,00 €
Souffleur à dos	499,00 €
Table et chaises Cantine	461,93 €
Tables	1 709,50 €
Toilette suspendu Ecoles	2 076,00 €
Tondeuse arrière	1 896,00 €

**Les dépenses d'investissement inscrites au budget 2024 mais non réalisées sont les suivantes :**

- Acquisition de terrain et aménagement d'un parking à la MSP (80 000,00 €),
- Création d'un point d'eau à la MSP (2 000,00 €),
- Remplacement du sol de l'Ecole Primaire (30 000,00 €)
- Réfection du grenier du Restaurant Scolaire (48 000,00 €)
- Skate parc (255 000,00 €)
- Achat de cavurnes (25 000,00 €), d'extincteurs (1 445,38 €), d'un épandeur (778,80 €) et de jardinières (1 900,00 €).

Le reste à réaliser des dépenses d'investissement s'élèvent à 165 480,19 € qui correspond à :

- Remplacement des extincteurs (1 445,38 €),
- Lève palettes (513,60 €)
- Rayonnages et étagères (313,92 €)
- Parc de jeux – Skatepark (163 207,29 €)

**2. Recettes (page 11)**

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT (en euros)</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>RAPPEL BP 2024</b>
Chapitre 10 -Dotations	166 687,89 €	324 478,28 €	266 100,94 €
Chapitre 13 -Subventions d'équipement	44 739,72 €	7 585,60 €	127 154,20 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	0 €	537,55 €	0 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	16 470,00 €	0 €	0 €
Virement de la section de fonctionnement			425 781,90 €
040 – Opérations d'ordre entre sections	0 €	600,00 €	0 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>227 897,61 €</b>	<b>333 201,43 €</b>	<b>819 037,04 €</b>

**Les recettes d'investissement s'élèvent à 333 201,43 €** dont 7 585,60 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'installation de l'éclairage LED à la Salle des Sports, 208 551,97 € d'excédent de fonctionnement capitalisé et 54 748,97 € de FCTVA.

**Il reste à percevoir :**

- 111 983,00 € pour les travaux d'installation d'équipements ludiques et sportifs qui seront reportés en restes à réaliser dans les recettes d'investissement en 2025 :
  - \* 61 983,00 € au titre de l'Aide Départementale Villages et Bourgs
  - \* 50 000,00 € au titre de l'Aide aux Equipements Sportifs de Proximité de la Région (skatepark).

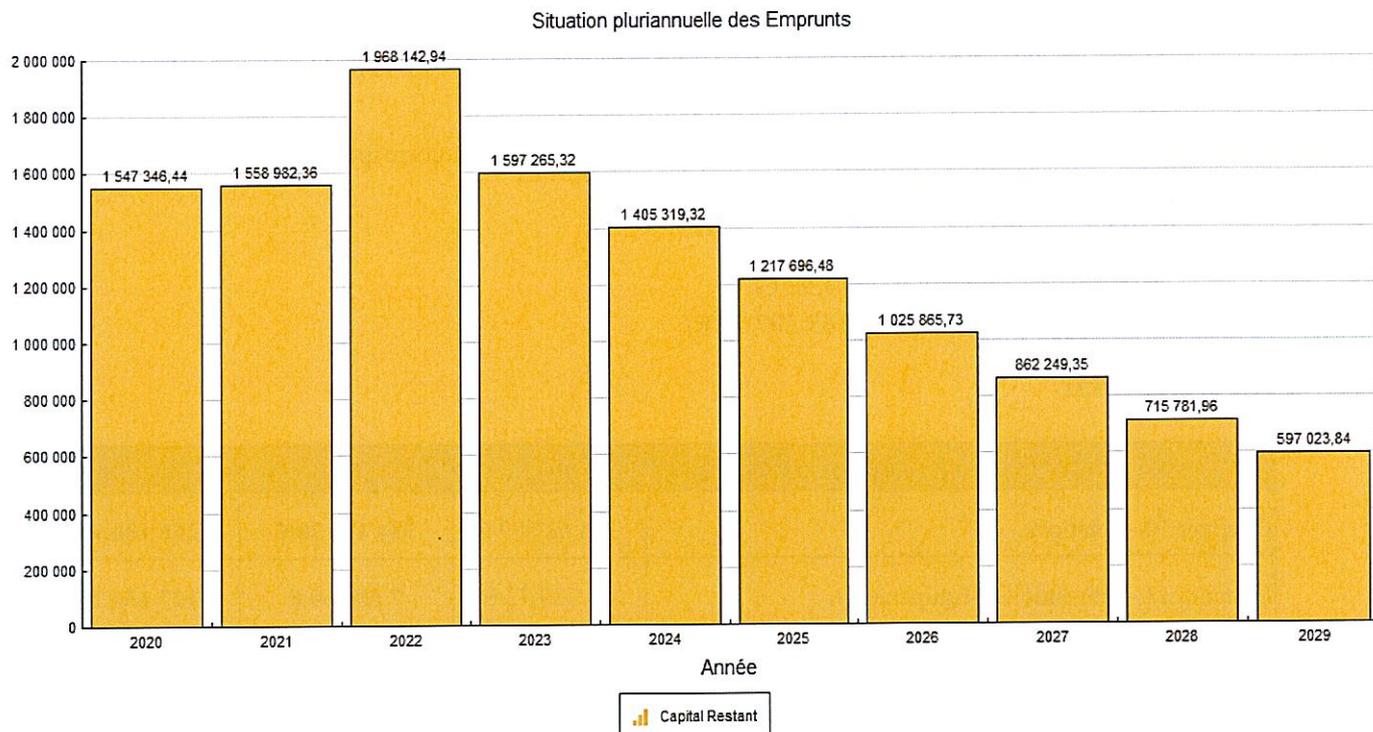
La somme de 600,00 € au 040 – Opérations d'ordre entre sections correspond à la vente du terrain à usage d'espaces verts au 23 résidence les Bougainvillées.

**Au final, la section d'investissement présente un solde 2024 positif de 29 937,28 €.**

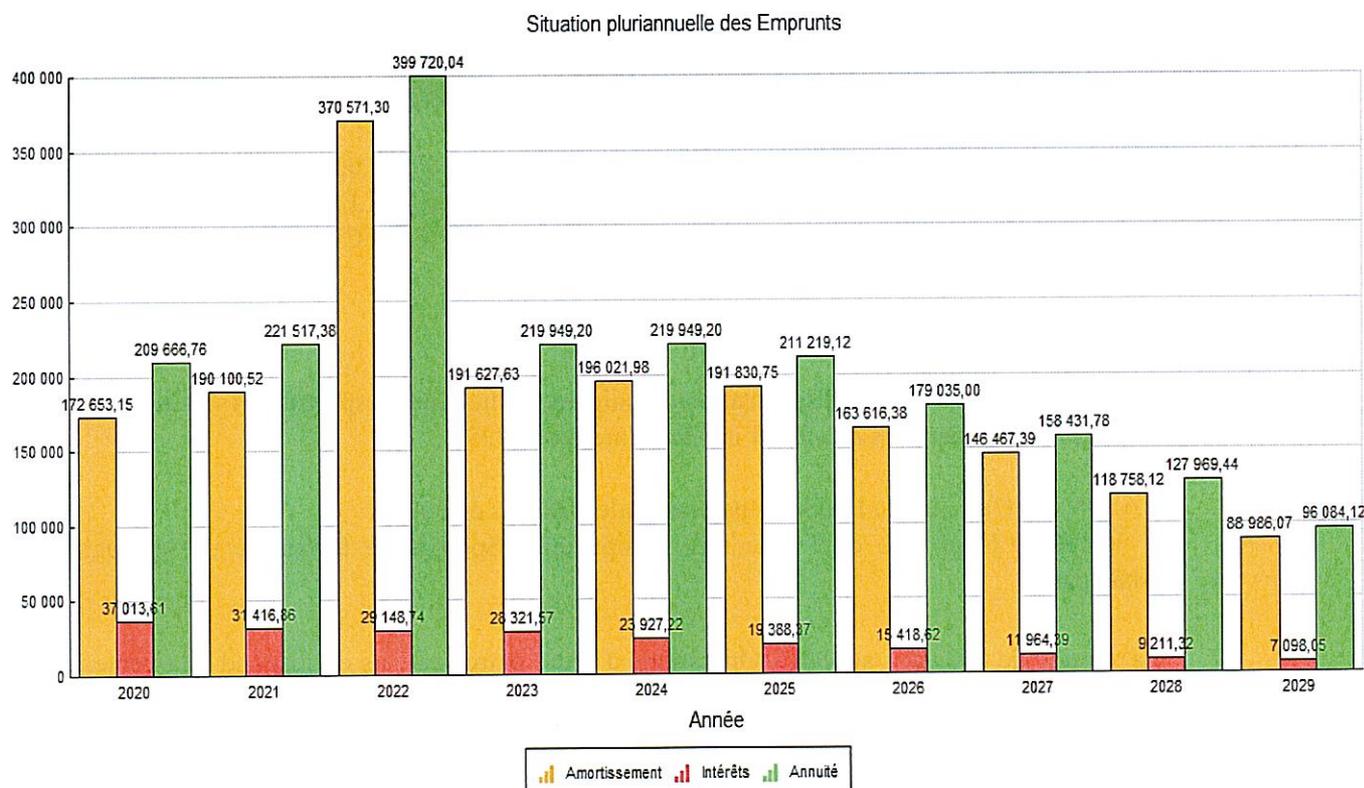
## IV – INDICATEURS FINANCIERS 2024

### Etat de la dette

L'état de la dette s'élève au 31 décembre 2024 à **1 217 696,00 €**.



Au 31 décembre 2025, le capital restant dû sera de 1 025 865,73 €, soit 34 % de moins qu'à fin 2019



Le montant des annuités s'élèvera à 211 219,12 € fin 2025, soit 15 % de moins qu'à fin 2019

## □ Le ratio de désendettement

La Capacité d'Autofinancement (CAF) de la Commune s'élève à **209 065,32 €**. Elle est calculée par la différence entre les produits réels (hors produits de cession) et les charges réels (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement.

La capacité de désendettement de la Commune (encours de la dette / CAF) est à fin 2024 de **5,82 années**.

<b>&lt; 5 ans</b>	<b>5-10 ans</b>	<b>10-12 ans</b>	<b>&gt; 12 ans</b>
Situation très favorable	Situation favorable	Vigilance	Situation critique

Source : OGFL (Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locales)

### Rappel :

- fin 2020 : **4,78 années**
- fin 2021 : **5,11 années**
- fin 2022 : **5,07 années**
- fin 2023 : **4,75 années**

## V - RATIOS

<b>Population totale (recensement INSEE) : 1 497</b>
<b>Nom de « EPCI » à fiscalité propre auquel la Commune adhère : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE</b>
<b>Potentiel fiscal par habitant</b>
945,06

Informations financières — ratios (2)	Valeurs 2020	Valeurs 2021	Valeurs 2022	Valeurs 2023	Valeurs 2024
1 Dépenses réelles de fonctionnement/habitant	571,80	574,19	735,43	664,59	743,94
2 Recettes réelles de fonctionnement/habitant	746,35	788,00	950,11	934,40	883,99
3 Dépenses d'équipement brut/habitant	472,52	692,62	198,34	190,79	69,63
4 Encours de dette/habitant	958,15	954,07	1 088,80	957,96	813,42
5 DGF/habitant	13,27	10,60	8,14	8,14	10,44
6 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	47 %	46,50 %	41,87 %	43,04 %	43,86 %
7 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	92,74 %	89,75 %	96,59 %	90,55 %	99,05 %
8 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	63 %	71,01 %	20,88 %	42,43 %	8,03 %
9 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	144,58 %	121,08 %	114,60 %	110,23 %	92,02 %

## VI – EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		<b>2.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2.00</b>
Adjoint administratif territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	2.00	0.00	2.00
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		<b>8.00</b>	<b>0.00</b>	<b>8.00</b>
Adjoint technique territorial	C	8.00	0.00	8.00
<b>FILIERE CULTURELLE</b>		<b>0.00</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
Adjoint territorial du patrimoine	C	0.00	1.00	1.00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>10.00</b>	<b>1.00</b>	<b>11.00</b>

Les charges de personnel s'élèvent pour 2024 à 488 485,94 €.